

Objet : vision sur l'enseignement supérieur et la recherche au sein de la Métropole de Lille

Monsieur le Président,

Faisant suite à mon message du 26 février 2020, j'ai l'honneur de vous adresser les réponses du Maire de Loos, par ailleurs candidate aux élections municipales du 15 mars 2020, à votre questionnement intitulé « 10 priorités pour l'enseignement supérieur et la recherche dans la métropole lilloise ».

Question 1 : Comment comptez-vous appuyer le développement d'une recherche d'excellence de réputation internationale ? Envisagez-vous de soutenir des campus innovants afin de renforcer ses liens avec le tissu socio-économique ?

Nous avons la chance d'accueillir, sur notre territoire loosois, le pôle d'excellence Eurasanté qui travaille régulièrement en liaison avec le CHU et l'Université. Ses 170 entreprises ont tout à fait la capacité à accueillir des étudiants en fin d'études.

Question 2 : Selon vous, comment la ville et la MEL pourraient-elles contribuer à l'accueil des chercheurs étrangers par une offre de services facilités pour ce public ? Êtes-vous prêts à mettre en place des jumelages avec les villes où l'Université de Lille a des partenariats internationaux ? Quelle place envisagez-vous de donner à l'université dans la communication de votre collectivité ?

Nous avons la chance d'accueillir à Loos la Faculté de Médecine et l'ILIS. Je suis toute disposée à leur offrir les colonnes de notre site internet.

Par ailleurs, la ville accueille au travers de nos résidences privées, bon nombre d'étudiants en ville ; tous les services culturels leurs sont naturellement accessibles, Accueillir l'Université sur notre site « ville de Loos.fr » sera un moyen de mieux faire connaître la richesse et la diversité de la vie étudiante.

Il est tout à fait possible de mentionner les filières universitaires présentes sur le territoire loosois, tout comme partager les événements de l'Université sur nos réseaux sociaux. Actuellement, dès lors qu'un événement loosois résonne d'un point de vue santé (conférence santé, semaine locale santé mentale ... etc) ou s'inscrit dans une logique de rayonnement métropolitain, on élargit le périmètre de la diffusion papier au campus Médecine.

Nous l'avons fait pour la plaquette culturelle. Dès lors que le sujet s'inscrit dans un ciblage étudiant, de manière générale. Notre service communication institutionnel pourra dialoguer avec son homologue de l'Université. Aussi, si une cartographie des échanges et jumelages existe, elle peut être publiée sans problème (Open Data, Atlas des Influences de la MEL. .. etc)

Question 3 : Quelles actions comptez-vous entreprendre pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants ? Comment envisagez-vous les enjeux de la formation tout au long de la vie sur le territoire métropolitain ?

Cette question sera traitée au niveau communautaire, notamment par le groupe MPC dont je suis membre.

Question 4 : Quels types de nouveaux logements étudiants soutenez-vous dans le territoire de votre commune ?

Nous soutenons sur le territoire de notre commune, les initiatives privées qui émergent aux fins d'accroître l'offre de logements étudiants adaptés. Nous sommes particulièrement attentifs à la qualité des logements et aux stationnements associés afin que l'arrivée des étudiants en ville soit bien acceptée par nos concitoyens.

Nous sommes reconnaissants à la vie étudiante de contribuer à animer la vie locale. Il s'agit également d'une clientèle complémentaire pour nos commerçants.

Nous les accueillons avec plaisir à nos manifestations culturelles.

Question 5 : Envisagez-vous d'améliorer le partenariat et la coopération avec la communauté universitaire dans le développement de la pratique sportive ? Est-il envisageable que les étudiants bénéficient de créneaux d'accès gratuits dans les équipements sportifs pour une pratique autonome ou surveillée ?

Nos associations sportives sont ouvertes à tous nos résidents loossois et notamment aux étudiants. Nous participons régulièrement aux foulées de la médecine. Nous organisons également les foulées loossoises. De tels évènements ainsi que les tournois organisés par nos associations sportives sont un moyen de faire se rencontrer tous les résidents Loossois de différentes générations.

Loos accueille les 170 entreprises d'Eurasanté, des établissements d'enseignements nombreux spécialisés dans le domaine de la santé, les facultés de médecine et d'ingénierie de la santé, nous sommes également aux confins du CHU et du CHR.

Question 6 : Quelles mesures comptez-vous prendre pour faciliter la mobilité des étudiants?

Envisagez-vous une politique de tarification des transports en commun particulière pour les étudiants, peu chère voire gratuite lorsqu'ils doivent relier des sites universitaires ?

Nous sommes convenus : MEL - Direction du CHU / CHR - Direction d'Eurasanté -Mairie, de nous rencontrer afin d'avoir une réflexion globale sur les voiries, l'offre de stationnement, les parkings relais, les intermodalités de transport au sein de notre territoire.

Nous avons obtenu, dans le cadre du SOIT, une ultime station de métro qui disposera aux étudiants au pied de la faculté de médecine.

Nous devons obtenir sur cette mandature la sécurisation de la rue Ambroise Paré et des modalités de stationnement qui fassent respirer le pôle d'excellence Eurasanté et le campus universitaire. C'est un chantier majeur et nous nous y attelons.

La politique d'accès financier au transport doit être débattue avec la MEL. La ville mène, pour ce qui la concerne, une réflexion sur une prise en charge partielle des frais de transport pour certaine « catégorie » de personnes aux faibles revenus.

Question 7 : Comment comptez-vous accompagner la vie étudiante dans votre ville ? Est-il envisageable de développer des tiers lieux dédiés à la vie étudiante et valorisant l'engagement citoyen des jeunes ?

La vie étudiante doit être accompagnée par la culture. Pour une ville de la strate de celle de Loos, nous avons une belle offre culturelle et nos associations de théâtre amateur sont nombreuses. Je serais heureuse que la fanfare du Conservatoire à rayonnement communal puisse travailler avec la fanfare de la Faculté de Médecine et que des animations communes puissent être proposées à nos concitoyens lors des grandes fêtes populaires traditionnelles telles la fête des gens de Loos ou la Saint Nicolas.

Sans évoquer la création par la mairie d'un tiers lieu dédié uniquement à la vie étudiante, ce qui dépasserait nos facultés contributives, la Maison des initiatives qui trouvera sa place dans le projet de renouvellement urbain, sera bien entendu un lieu d'accueil et d'insertion par l'emploi pour nos étudiants.

Question 8 : Soutenez-vous le projet d'une médiathèque de qualité et d'envergure dans votre ville ?

Nous disposons d'une bibliothèque présente sur deux établissements de la ville. Nous allons créer une ludothèque qui sera hébergée sur le lieu accueillant le conservatoire à rayonnement communal et la maison des associations. Nous allons également développer un lieu d'enregistrement et de répétition pour les musiques actuelles : les étudiants y auront toute leur place.

Question 9 : Comment envisagez-vous les partenariats dans l'accompagnement des publics fragiles, comme les étudiants en situation de handicap ou encore les réfugiés ?

Nos étudiants sont bienvenus dans les résidences autonomie car nous y pratiquons déjà l'intergénérationnel.

Question 10 : Envisagez-vous des moyens de mieux associer les chercheurs afin d'éclairer la préparation de vos décisions ?

Quelle place comptez-vous donner à l'université dans la réflexion prospective sur le territoire ?

Cette question pourrait faire l'objet d'un séminaire inaugurant la prochaine mandature. Le conseil municipal nouvellement élu et des représentants de l'Université pourraient utilement débattre de cette très intéressante question et de ses modalités de mise en œuvre.

L'Université est parfois intimidante pour les non-initiés et votre question suggérant un partenariat avec l'Université afin de nourrir la réflexion prospective est tout à fait bienvenue, je vous en remercie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mon fidèle dévouement.

Anne Voituriez